

Rapport annuel



Fédération laitière neuchâteloise

2007





Table des matières

	page
Editorial, par le président	5
L'économie laitière suisse en chiffres	6
L'économie laitière neuchâteloise en chiffres	11
Le cadre politique	14
<i>La sortie anticipée du contingentement laitier</i>	
<i>La politique agricole 2011 (PA 2011)</i>	
<i>Les décisions du Conseil fédéral</i>	
<i>Les accords bilatéraux avec l'Union européenne</i>	
Les activités de la Fédération des PSL	16
<i>Les assemblées des délégués et le comité central</i>	
<i>Les commissions "marché du lait" et "fromage"</i>	
<i>La Conférence des directeurs</i>	
<i>La communication PSL aux producteurs</i>	
<i>100^e anniversaire de la FPSL</i>	
<i>Stratégie de développement du marché laitier 2015 (pool national)</i>	
<i>La situation internationale et le Fonds de soutien</i>	
<i>Le Fonds du marketing et les 100 ans de PSL</i>	
Les activités de la FLN	23
<i>Les assemblées des délégués</i>	
<i>Le comité</i>	
<i>Les autres réunions</i>	
<i>Les groupements de producteurs (industrie)</i>	
<i>La filière du Gruyère AOC</i>	
<i>La gestion des quantités</i>	
<i>Prolait – plate-forme laitière de Suisse occidentale</i>	
<i>OP Prolait SA (gestion des quantités)</i>	
<i>Le financement de la défense professionnelle et des fonds spéciaux</i>	
Les représentations	35
Table des abréviations	36





EDITORIAL

Depuis sa création en 1916 notre fédération n'a cessé d'évoluer, pour améliorer notre bien être, s'adapter à son temps et son environnement.

Pour préparer cette assemblée, j'ai parcouru des écrits qui retracent l'histoire de notre fédération. Si certaines préoccupations des époques ont changé, d'autres, et non des moindres, sont restées les mêmes (prix, qualité, quantités, conditions cadres, accès aux marchés). Et c'est précisément pour s'adapter à notre environnement qui change du point de vue politique, conjoncturel voir structurel que nous devons aujourd'hui nous aussi évoluer avec nos structures de défense professionnelle.

Certes, on peut évoluer de plusieurs façons : l'une est réactive pour suivre le mouvement. On se lamentera si ça ne nous convient pas mais on suivra malgré tout ! L'autre est proactive. Elle me convient beaucoup mieux. Très exigeante face aux connaissances des enjeux du marché et de la politique, elle nécessite également une discipline élevée de ses acteurs parce que des stratégies favorables à notre branche de production sont proposées.

Depuis le ticket de rationnement au contingentement, notre Fédération a toujours défendu les producteurs de lait du canton. Pour les décisions politiques qui sont immatérielles, la frontière cantonale ne pose pas préjudice dans la défense des dossiers: Il convient de relever à ce propos l'excellente collaboration établie avec les autorités neuchâteloises et la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture.

Face au marché, par contre, et à la forte concentration des transformateurs ainsi que des distributeurs de ce pays, l'obstacle d'une frontière cantonale nous péjore pour réussir une défense des intérêts des producteurs dignes de ce nom.

La fusion avec ORLAIT-FLVF répond à ce besoin face au marché. Le pool d'achat régional devient une nécessité absolue. Il permet de répondre aux problèmes des transports et offre un système de gestion des quantités adapté au marché et une cohabitation normale entre producteurs de lait. Il permet également de préserver les intérêts des différentes régions de ce pays quant à l'accès au marché. Le pool national, quant à lui, permettra de négocier le lait avec les grands transformateurs en parlant d'égal à égal. Cet équilibre des forces est indispensable pour résister dans un contexte qui sera beaucoup plus libéral qu'aujourd'hui.

Une adhésion massive à notre pool d'achat garantira sa réussite pour générer des conditions de production (prix, quantité, qualité) honnêtes et adaptées aux besoins du marché, ceci avec une qualité exceptionnelle.

Je conclus que cette fusion avec ORLAIT-FLVF pour former PROLAIT fédération laitière, le pool d'achat régional et le pool national, n'est pas une mort mais un renouveau, un élixir de jeunesse pour notre Fédération qui fête cette année ses 92 bougies.

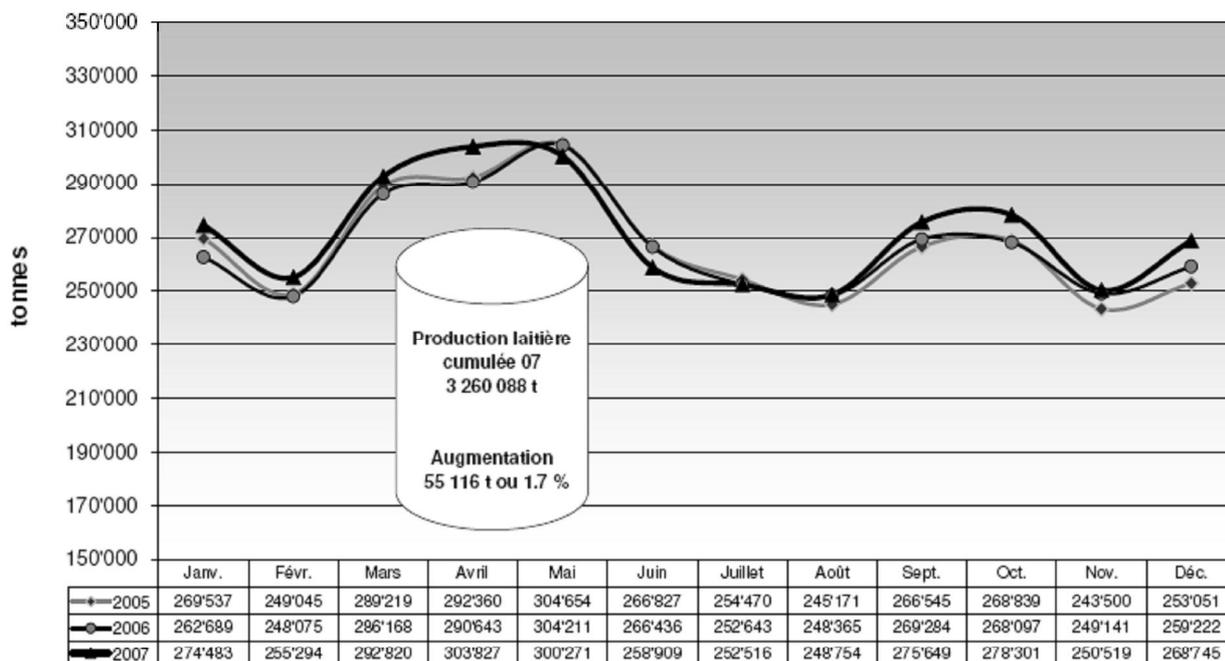
Votre Président : André Aeby

Mars 2008



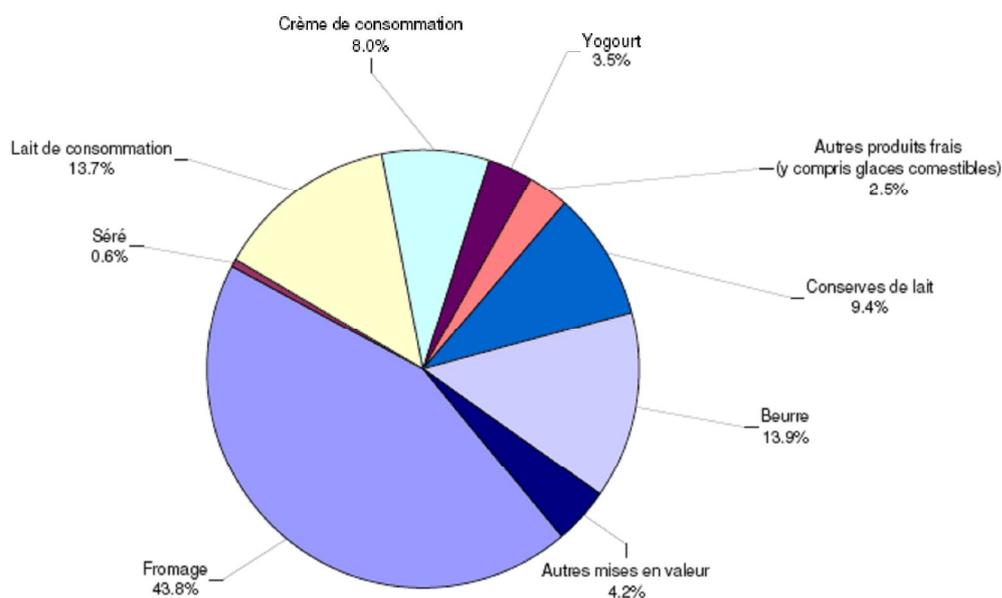
L'économie laitière suisse en chiffres

Production laitière mensuelle en 2007 (Lait de la zone franche et lait du Liechtenstein inclus)



Source : TSM, Berne

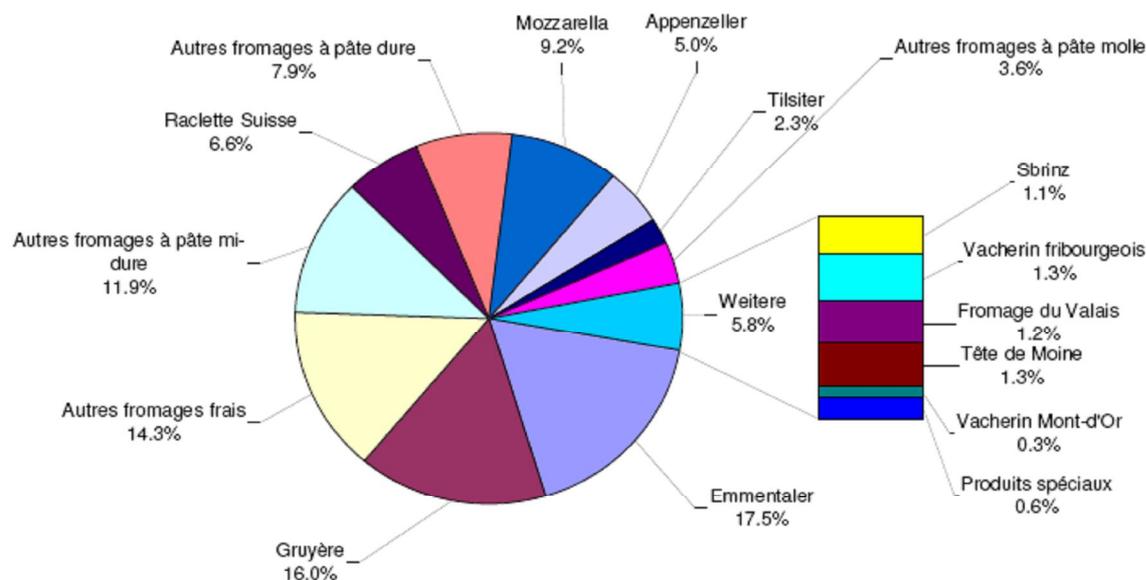
Mise en valeur du lait en équivalents-lait 2007
Total 3 260 088 tonnes de lait



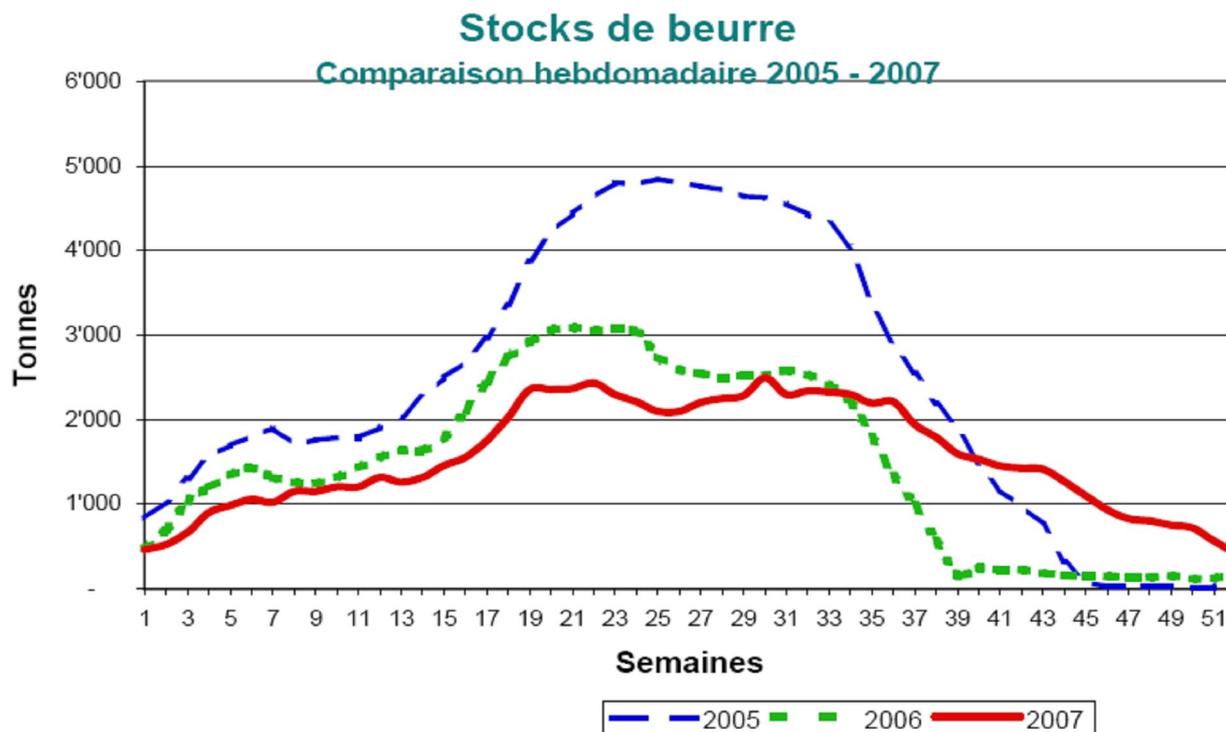
Source : TSM, Berne



Production fromagère: janvier à décembre 2007 (en %)
Total 176 280 tonnes (+ 1,9 %)



Source : TSM, Berne

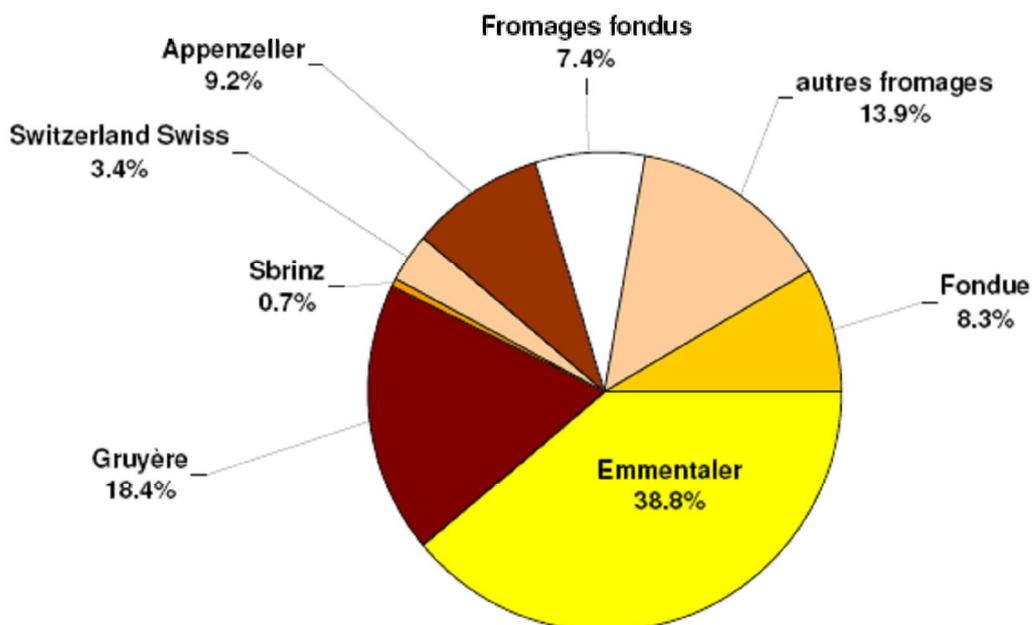


Source : Interprofession du beurre, Berne

Commentaire : Les stocks de beurre se sont résorbés plus tard qu'en 2006 du fait que des importations ont été faites en cours d'année avant la flambée des prix lors du second semestre 2007 en Europe. Env. 6'500 tonnes de beurre ont été importées en 2007.

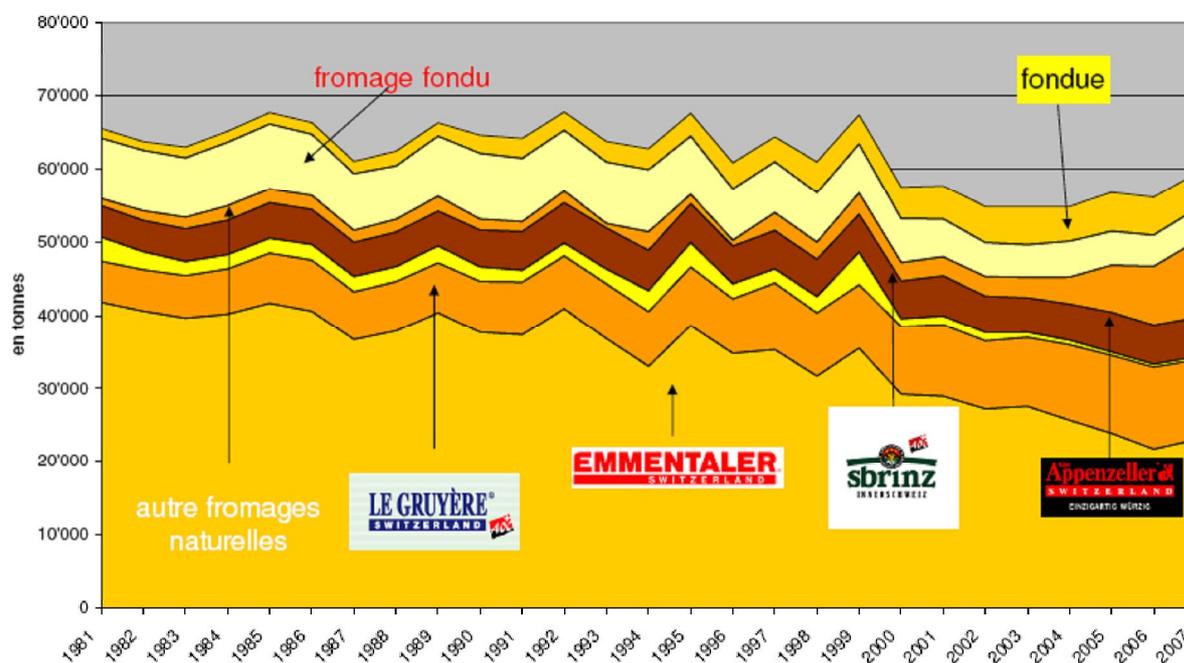


Pourcentage des exportations de fromage par variété en 2007 Total 59 303 tonnes (+ 5,7 %)



Source : TSM, Berne

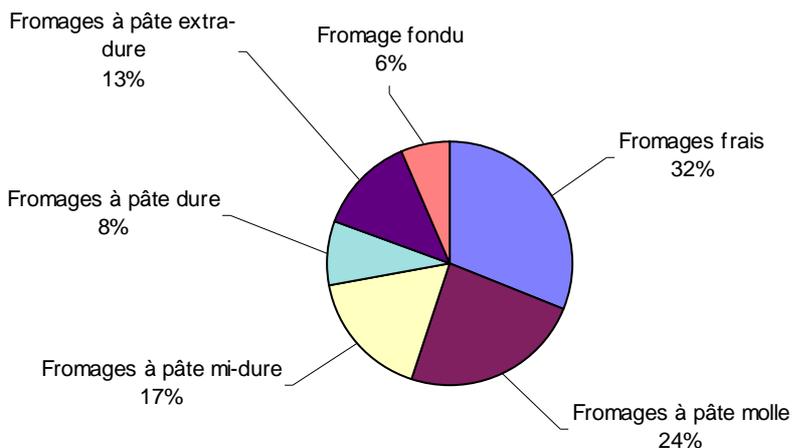
Exportation de fromage par produit 1981 - 2007



Source : TSM, Berne

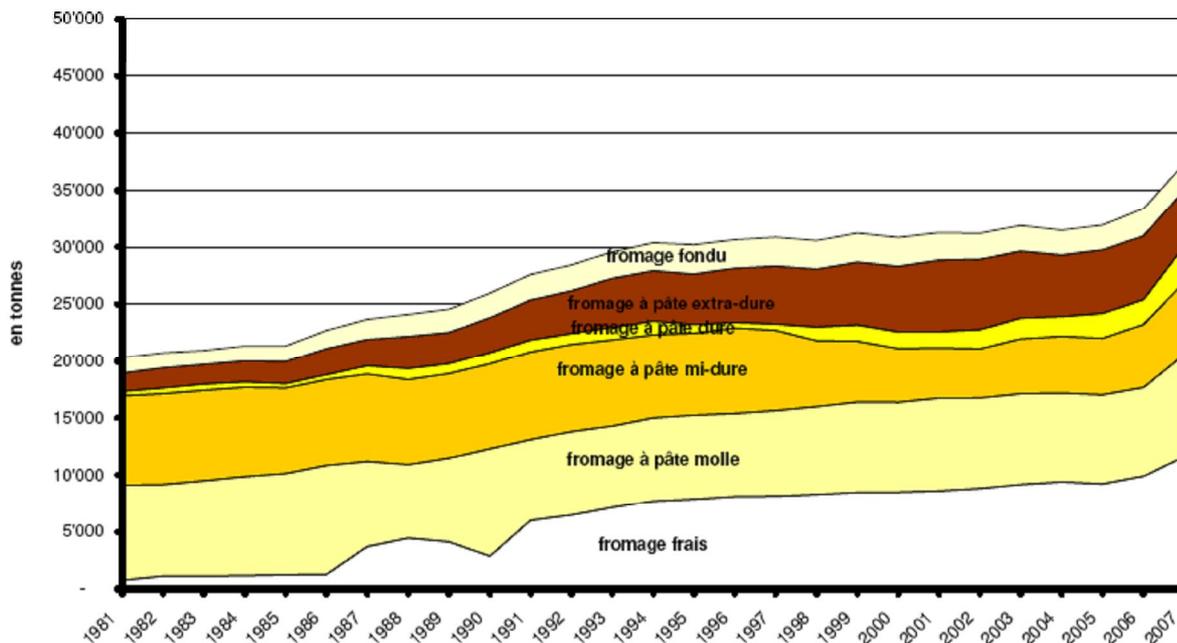


Pourcentage des importations de fromages par variété en 2007, total 37'328 t (+ 11,9 %)



Source : TSM, Berne

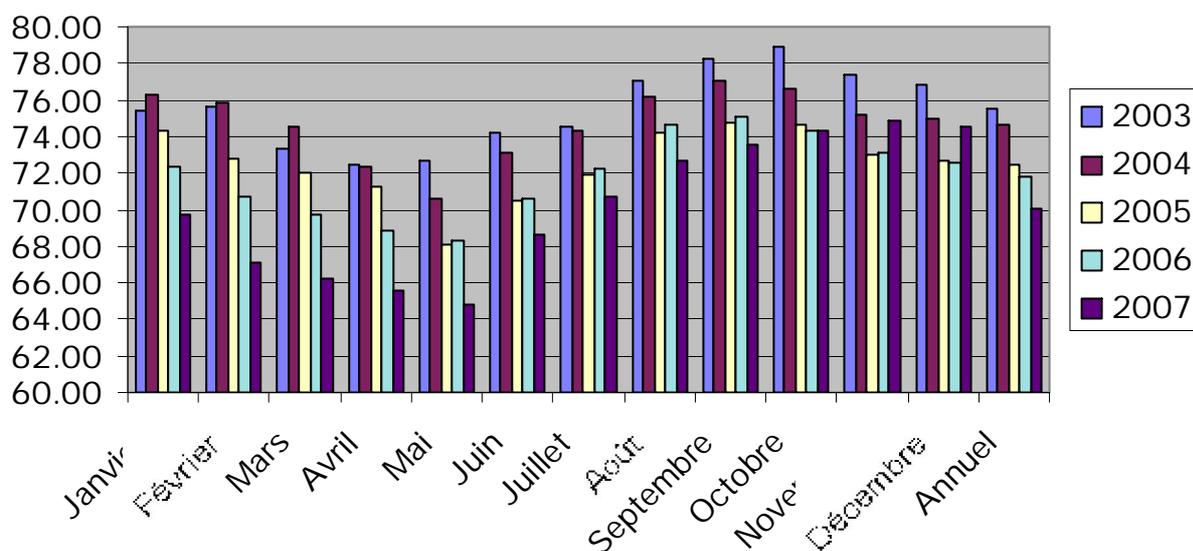
Importations de fromage: comparaisons de 1981 à 2007



Source : TSM, Berne

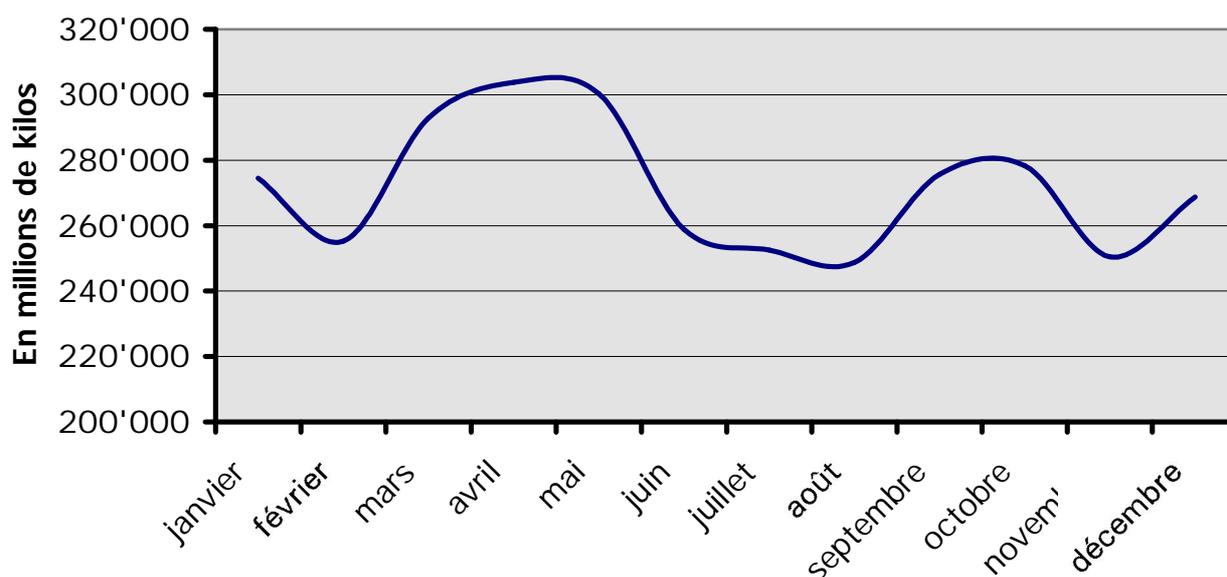


Prix moyens du lait en Suisse (OFAG) (pondérés selon les quantités)



Source : OFAG, Berne

Quantité de lait livrées en 2007 (Suisse)



Source : TSM, Berne

En 2007, 226 millions de kilos de lait en équivalents-lait ont été exportés grâce à la «loi chocolatière», soit 127 millions de kilos vers l'UE et 99 millions de kilos en dehors de l'UE, ce qui correspond à environ 7 % de la production totale de lait suisse. Par rapport à l'année précédente, la croissance est de +10,2 % (+21 millions de kilos de lait).



L'économie laitière neuchâteloise en chiffres

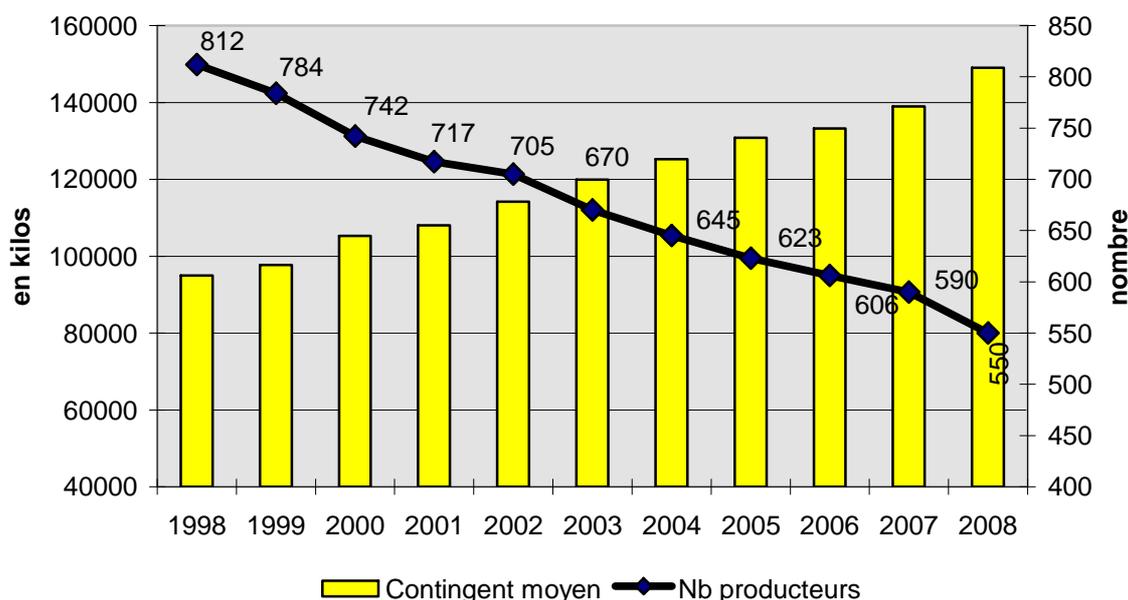
	01/02	02/03	03/04	04/05	05/06	06/07
Production laitière suisse (y compris lait des zones)	3'213'27 2	3'174'52 0	3'211'98 7	3'132'51 4	3'164'12 8	3'260'08 8
Effectif vaches laitières en Suisse	615'478	607'487	587'400	566'420	564'842	571'454
Neuchâtel :						
Nombre de membres FLN	58	24	24	23	23	23
Nombre de producteurs	705	670	645	623	606	590
Contingent de base	77'747	78'267	81'170	80'740	81'966	81'737
Transferts temporaires Quantités supplémentaires	2'778	2'737	535	800	463	-330 3'114
Décompte roulant, <i>Report année précédente</i>	-1'049	-325	980	1'176	-148	7
Droit de livraison	79'475	80'679	82'686	82'716	82'280	84'528
Production laitière	80'113	80'359	81'895	82'913	83'616	84'862
Quantités taxées	220	73	109	402 ¹ 180 ²	1'778 ¹ 257 ²	210 ¹ 2 ² 5 ³
Effectif vaches laitières <i>Canton de Neuchâtel</i>	15'210	14'843	14'383	14'706	14'411	14'253

Source : FLN, Cernier

Quantités en tonnes

1 = taxe à 10 ct / 2 = taxe à 60 ct / 3 = taxe à 50 ct OP Prolait

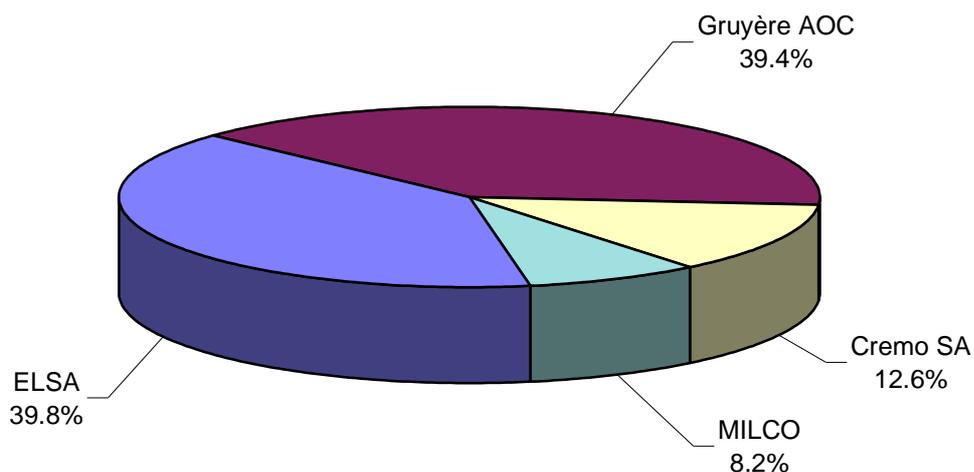
Evolution du nombre de producteurs et du quota laitier moyen (Neuchâtel)



Source : FLN, Cernier



Canaux de commercialisation du lait neuchâtelois Année 2006/2007



Source : FLN, Cernier

Composition du lait pour la région Neuchâtel-Fribourg

	Matière grasse (g)	Protéine (g)	Total
Année 2001	40.3	32.0	72.3
Année 2002	40.2	32.3	72.5
Année 2003	40.3	32.5	72.8
Année 2004	40.3	32.7	73.0
Année 2005	40.7	32.9	73.6
Année 2006	40.5	32.9	73.3
Année 2007 ¹	39.4	32.2	71.6

¹ Seulement Neuchâtel (canton)

Source : TSM, Berne



Les livraisons de lait de la FLN

Année	Livraisons totales	Évolution	Lait de centrale (<i>dès la ferme ou via local de coulage</i>)	Lait livré aux fromageries
1999/2000	76'506'610	- 1.00%	63.15%	36.85%
2000/2001	79'017'862	+ 3.28%	62.58%	37.42%
2001/2002	80'112'637	+ 1.38%	62.03%	37.97%
2002/2003	80'358'606	+ 0.31%	62.46%	37.54%
2003/2004	81'895'251	+ 1.88%	59.02%	40.98%
2004/2005	82'913'003	+ 1.23%	60.86%	39.14%
2005/2006	83'616'183	+ 0.84%	60.13%	39.87%
2006/2007	84'862'336	+ 1.49%	60.58%	39.42%

Source : FLN, Cernier

Commentaire : la sortie du contingentement laitier s'est réalisée pour 80% des producteurs au 1^{er} mai 2006. Plusieurs projets de quantités supplémentaires ont vu le jour dans les OP / OPU. Ceci a permis l'augmentation de la production, pour notre région de 1,5%.

Elle crève l'écran, notre vache ...





Le cadre politique

La sortie anticipée du contingentement laitier

Sept nouvelles organisations (OPU) ont été créées à l'occasion de la sortie anticipée du contingentement laitier au 1^{er} mai 2007. Le nombre total d'organisations étant sorties du contingent se montent désormais à 34 (9 OP et 25 OPU). Il s'agit d'un nombre bien trop important pour assurer une coordination optimale de la gestion des quantités permettant de défendre un prix du lait satisfaisant pour les producteurs. Pour preuve, la fuite en avant dans l'attribution des quantités supplémentaires. En sont responsables les organisations qui font des demandes disproportionnées et l'OFAG qui accepte des projets d'exportation à des acheteurs n'ayant pas la capacité de transformation de ces quantités.

Durant l'année 2006/2007, 78,2 millions de kilos de quantités supplémentaires ont été octroyées à raison de 45 mio kg pour les OP et 33 mio kg pour les OPU. L'état des demandes pour l'année 2007/2008 s'élève à quelque 140 millions de kilos de lait, soit le 5% de la production nationale.

La politique agricole 2011 (PA 2011)

Le 22 juin 2007, les Chambres fédérales ont approuvé à une forte majorité d'importantes modifications concernant la loi sur l'agriculture et les enveloppes budgétaires. Après des débats nourris, une amélioration du projet de politique agricole 2011 a pu être obtenue en faveur de l'économie laitière. Les organisations professionnelles agricoles dont les fédérations laitières et les associations de producteurs de non-ensilage ont fourni des efforts importants pour convaincre les parlementaires d'effectuer des choix judicieux. Les points essentiels sont :

- Ancrage dans la loi du montant du supplément pour le lait transformé en fromage, inchangé à 15 centimes (au lieu d'une réduction à 10 ct)
- Prorogation du supplément de non-ensilage de 3 centimes (au lieu de sa suppression)
- Renforcement des exigences pour les contrats de vente de lait et prolongation de leur validité jusqu'en 2015
- Augmentation de 150 millions de francs de l'enveloppe financière 2008-2011

Il faut noter que les montants du supplément pour le lait transformé en fromage et du supplément de non-ensilage dépendent étroitement des quantités de lait entrant dans le calcul.

Malgré cela, il faut tenir compte de la suppression de toutes les aides laitières dans le pays et à l'exportation à fin 2008, de la libéralisation du système d'importation du beurre et de la poudre de lait (mise aux enchères des quotas d'importation) dès 2009, de la suppression du contingentement laitier au 1^{er} mai 2009 (PA 2007) et de la pression constante pour des économies budgétaires au détriment de l'agriculture.



Deux trains d'ordonnances permettront l'application de la PA 2011. Le second, le plus important pour l'économie laitière, devra ancrer le niveau de la prime UGBFG pour les vaches laitières et déterminer les conditions précises d'importation du beurre notamment. L'audition de ce second paquet se termine à fin mars 2008. Son application entrera en vigueur début 2009.

Les décisions du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral a adopté le 14 novembre 2007 le 1^{er} train d'ordonnances relatif à la concrétisation de la PA 2011. L'entrée en vigueur s'est faite au 1^{er} janvier 2008. Les points essentiels à retenir sont notamment les suivants :

- Baisse de la contribution à la surface de fr. 70.-, soit à fr. 1'080.-/ha
- Baisse de la contribution UGBFG de fr. 40.-, à fr. 860.-/UGBFG
- Élargissement de la bande herbeuse de 3m à 6m
- Coordination des contrôles : max. 1 contrôle de droit public par an et par exploitation si tout fonctionne à satisfaction
- Élargissement des dérogations au principe de la globalité pour les exploitations bio à toutes les cultures pérennes
- Augmentation des allocations familiales
- Augmentation du soutien à l'élevage et suppression des aides financières à la vulgarisation au niveau national (péréquation des finances et des tâches de la Confédération et des cantons)

Le Conseil fédéral a, en outre, prolongé d'un mois le délai de dépôt des demandes de quotas supplémentaires (2000 kg) pour les animaux portants provenant de la zone de montagne, soit jusqu'au 31 mai 2008. Ces animaux donnent droit à un contingent supplémentaire pour l'année 2008/2009.

Le Conseil fédéral a décidé d'octroyer la force obligatoire pour le paiement des contributions au Fonds marketing de PSL (0,525 ct/kg) et au marketing "fromage" de Swiss Cheese marketing (0,2 ct/kg) pour une durée de 4 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2011. Il a, par contre, décidé de prolonger la force obligatoire pour le Fonds de soutien de PSL d'une année uniquement (2008) au taux maximum de 0,5 ct/kg.

L'ordonnance sur le contingentement laitier (OCL) et l'ordonnance sur l'exemption du contingentement laitier ont été modifiées en janvier 2008 pour intégrer les éléments suivants :

- a) l'annonce des animaux pouvant être annoncés pour l'octroi d'un contingent supplémentaire doit se faire d'ici au 31 mai 2008 au plus tard (pour l'année laitière 2008/2009);
- b) suite à un arrêt du Tribunal administratif fédéral, une réattribution d'un quota loué jusqu'au 30 avril 2008 à un producteur sortant du contingent au 1^{er} mai 2008 est possible moyennant une annonce à la fédération concernée jusqu'au 31 mai 2008.



Accords bilatéraux avec l'Union européenne

La dernière étape de l'accord fromager souscrit dans le cadre des Accords bilatéraux I a été franchie le 1er juillet 2007. Malheureusement, à cette date, seule la Suisse garantissait l'accès total à son marché, l'Europe ayant «oublié» d'adapter sa réglementation. En outre, les modifications souscrites dans le cadre des Accords bilatéraux II entre la Suisse et l'UE ont provoqué l'an dernier une accélération des exportations de produits agricoles transformés. Si bien que certains transformateurs ont décidé d'investir des montants considérables sur le site de production suisse. Par ailleurs, le Conseil fédéral n'a pas encore répondu sur le principe à la question de la nécessité d'entamer des négociations avec l'UE en vue d'un accord de libre-échange agricole.

Les activités de la FPSL

S M P • P S L

Schweizer Milchproduzenten
Producteurs Suisses de Lait
Produttori Svizzeri di Latte

Les assemblées des délégués

Deux assemblées ont eu lieu en 2007 : le 11 avril et le 21 novembre.

L'assemblée de printemps a pris connaissance et décidé des éléments suivants :

- ⇒ Approbation du rapport annuel, des comptes 2006 et du budget 2007
- ⇒ Approbation des contributions (1,915 ct/kg au total)
- ⇒ Demande au Conseil fédéral d'obtenir la force obligatoire pour les contributions au Fonds de soutien, au Fonds du marketing et au marketing SCM
- ⇒ Réélection du comité central. Nouveaux élus : MM. Hans-Peter Kern (Mitte-Ost) et Jean-Pierre Stirnimann (FSFL)
- ⇒ M. Peter Gfeller est réélu à la présidence. Le 1^{er} vice-président est M. André Aeby (FLN); le second vice-président est M. Ruedi Schnyder (TMP, Thurgovie).

Lors de son assemblée d'automne, la FPSL a traité des affaires suivantes :

- ⇒ Prise de connaissance de l'évolution des marchés laitiers et du résultat des négociations d'une hausse des prix d'ici au 1^{er} janvier 2008 au plus tard
- ⇒ Annonce d'une nouvelle négociation de prix pour le printemps 2008
- ⇒ Décision de réduction de la contribution au Fonds de soutien de 1 ct à 0,7 ct dès le 1^{er} septembre 2007
- ⇒ Élection au comité central de MM. Andreas Hitz (MPM, Argovie), Daniel Jenni (Miba) et Ulrich Feitknecht (LATI)
- ⇒ Information sur l'avancement de la mise en œuvre de la stratégie de développement du marché laitier suisse

La FLN est représentée par six délégués à l'assemblée de PSL. Il s'agit essentiellement des membres du comité de la FLN, du président ainsi que du directeur.



Le comité central

Le comité central s'est réuni à dix reprises (8 séances ordinaires et 2 extraordinaires) pour traiter des affaires courantes. Les thèmes traités ont notamment été les suivants:

- ⇒ Évolution préoccupante du marché du beurre (février)
- ⇒ Présentation des objectifs annuels dont la définition de la stratégie générale pour le marché laitier et son organisation à partir de 2009 (mars)
- ⇒ Rejet du projet concernant l'application du principe du Cassis de Dijon
- ⇒ Suite à la baisse du prix du lait lié à la Mozzarella par certains acheteurs, une aide marketing est offerte pour faire la promotion de ce produit avec la marque "Suisse garantie"; ELSA renonce.
- ⇒ Nouvelle règle de collaboration entre PSL et la Société suisse d'économie alpestre en matière de promotion du fromage d'alpage
- ⇒ Renforcement du projet "Profilait"
- ⇒ Adoption à l'unanimité (avec les directeurs des fédérations) de la stratégie de développement du marché laitier suisse d'ici à 2015 et approbation à une forte majorité des mesures de mise en œuvre (fin juin)
- ⇒ Mandat donné aux président et directeur de PSL pour négocier une hausse du prix du lait vu l'évolution favorable du marché mondial dès mai 2007 (août)
- ⇒ Acceptation de la hausse des contributions pour le marketing de la viande à Proviande (de fr. 1,50 à fr. 1,75 par bovin)
- ⇒ Prise de position sur le 1^{er} train d'ordonnances de PA 2011
- ⇒ Bouclement des comptes semestriels : situation saine au niveau des liquidités, indispensable au vu des soubresauts du marché et des enjeux de la libéralisation
- ⇒ Approbation du résultat d'une hausse de 6 ct/kg du prix du lait négociée avec les centrales laitières déterminantes sur le marché avec effet au plus tard au 1^{er} janvier 2008 (septembre)
- ⇒ Rejet de la proposition de la Miba d'abaisser le Fonds de soutien à 0,2 ct/kg
- ⇒ Approbation de la dissolution de l'Organisation fromagère suisse dont les tâches sont reprises par Swiss Cheese Marketing (SCM)
- ⇒ Acceptation des budgets 2008 (fédération, marketing et Fonds de soutien)

Le président, M. André Aeby, est membre du comité central. Le directeur, M. D. Geiser, assure la suppléance en cas de nécessité.

La Commission "marché du lait" PSL

Cette commission réunit les représentants des 34 organisations étant sorties du contingentement laitier. Elle a siégé à quatre reprises en 2007 et a traité les sujets suivants : situation du marché laitier, stratégie marché du lait suisse 2015, organisation du marché dès 2009, convention relative aux contrats de vente de lait, contrôle de la qualité, schéma de sanctions, soutien du lait et Fonds de soutien.

La région neuchâteloise est représentée par l'OP Prolait SA (M. B. Henchoz) et la GAE (M. W. Geiser).



La Commission "fromage" PSL

Cette commission se compose des représentants des producteurs de lait au sein des organes des interprofessions fromagères et de SCM, ainsi que des membres du comité de l'Association suisse des producteurs de lait de non-ensilage (ASPLNE). Elle s'est réunie à deux reprises pour traiter, entre autres, des sujets suivants : situation du marché, vente de lait, stratégie marché du lait suisse 2015, mesures d'entraide, répression des fraudes, quantités supplémentaires et contrats de vente de lait.

Cette commission intégrera les tâches de l'ASPLNE qui sera certainement dissoute en avril 2008. M. A. Aeby y participe de manière très active, en particulier pour le Gruyère AOC.

La Conférence des directeurs

La Conférence a été présidée par le directeur de la fédération laitière de Suisse centrale (ZMP), M. Benedikt Felder, jusqu'à fin 2007. Dès 2008, c'est M. Andreas Ritter, directeur de la fédération Mitte-Ost, qui en a repris la présidence. Elle permet une coordination des activités des fédérations laitières au niveau opérationnel. Le directeur, M. D. Geiser, y participe régulièrement.

Communication PSL aux producteurs

Malgré l'avancée des nouveaux médias, la presse professionnelle joue toujours un rôle déterminant dans l'information des producteurs de lait. Raison pour laquelle PSL a publié en 2007 neuf numéros de "PSL Infoexpress" dans les journaux AGRI, BauernZeitung et Schweizerbauer. Les thèmes suivants ont été abordés :

19 janvier:	Assurance qualité du lait
23 février:	Vente du lait 2007
3 mars:	Marché du lait 2007
27 juillet:	Stratégie marché du lait 2015
5 août:	Evolution du marché du lait
28 septembre:	Augmentation du prix du lait
26 octobre:	Négociations prix du lait de fromagerie
30 novembre:	Assemblée des délégués
21 décembre:	Promotion des ventes du lait

Les producteurs peuvent également s'informer au moyen du site internet www.swissmilk.ch, d'une lettre de nouvelles envoyée par courriel et bien sûr auprès des collaborateurs de leur fédération respective.



100^e anniversaire de PSL

Il y a 100 ans, le 29 janvier 1907, à Olten, a eu lieu la fondation de l'Union centrale des producteurs suisses de lait (UCPL) pour représenter plus efficacement les intérêts de ces derniers face aux milieux politique et économique. Les temps ont changé mais l'objectif est resté le même : à l'aide de mesures communes, ménager des perspectives engageantes pour les producteurs, aujourd'hui et demain.

Cette anniversaire est venu se greffer sur de nombreuses manifestations en 2007 grâce au semi-remorque équipé d'un bar à lait "MOBILAIT" et pouvant faire office de salle de conférence. Une exposition de 500 m² a été élaborée pour l'occasion et s'est présentée dans neuf foires ayant attiré un total de 1,3 millions de consommateurs.

Richement documenté, l'ouvrage «*Du lait pour tous*» présente l'histoire de la création et de l'évolution de l'économie laitière et de ses organisations. Avec pour les non-initiés une conclusion surprenante : durant plusieurs décennies, la création et le développement des organisations de l'économie laitière n'ont pas servi les objectifs de ces dernières, mais la réalisation d'un mandat de droit public, à savoir l'approvisionnement en lait des villes du pays.

Stratégie de développement du marché du lait 2015

Le séminaire de PSL des 28 et 29 juin 2007 a réuni les présidents et directeurs des fédérations laitières, les cadres de PSL ainsi que des représentants des plus grandes OPU (Mimo et Bemo). La stratégie a été approuvée à l'unanimité. Les mesures d'accompagnement ont, elles, été approuvées par la très grande majorité des membres présents.

Avec la réalisation des objectifs stratégiques suivants ...

➤ Maintien du chiffre d'affaires Au minimum, maintien des recettes de la production laitière (sans paiements directs, avec accord de libre-échange agricole CH-UE, mais compte tenu de mesures d'accompagnement)	≥ 2.2 mia CHF
➤ Augmentation de la production et l'écoulement	+ 10% à 3.5 mio t.
➤ Qualité suisse Réalisation d'un prix à la production supérieur au prix de l'UE (+ suppléments selon dispositions fédérales)	+ 10% (base : prix UE)
➤ Réduction des coûts de production (Economies d'échelle + amélioration des structures d'exploitation)	- 15%
➤ Paiements directs (500 CHF / UGBFG traite ou PD équivalents)	500 CHF par vache

... la mise en oeuvre de cette stratégie permettra une

➤ Amélioration du revenu du travail	+ 6 Fr. / h
--	-------------

- **Regrouper le lait de centrale:** Les producteurs et leurs organisations régionales sont appelés à regrouper les ventes de lait aux transformateurs actifs à l'échelon national au sein d'un pool national de vente. Il s'agit de créer un équilibre entre le nombre de vendeurs et le nombre d'acheteurs et de fournir le marché de façon optimale.
- **Augmenter les ventes:** La marque SUISSE GARANTIE doit être renforcée et il faut contribuer à l'imposer sur la totalité des marchés, en Suisse et à l'exportation. SCM et les entreprises sont appelées à conquérir de nouveaux marchés à l'étranger.
- **Réduire les coûts:** Les coûts de la production laitière doivent baisser de 15 pour cent en moyenne, notamment par la réalisation d'économies d'échelle (effet de taille) et d'améliorations à l'échelon de l'exploitation. En offrant des services appropriés, la FPSL et ses organisations partenaires renforceront leur soutien aux producteurs en matière de gestion des coûts.
- **Fonds de soutien:** Le soutien se focalisera davantage sur la matière grasse du lait, avec une possibilité d'intervention en faveur de la protéine.
- **Conditions-cadre:** A l'avenir, les producteurs de lait auront également besoin de mesures politiques d'encadrement et de soutien. Leur influence sur les domaines des suppléments, des aides et de la mobilité des terres doit donc rester importante.
- **Interprofession du lait de centrale (ILC):** Les structures doivent être simplifiées par l'intégration de l'Interprofession poudre de lait suisse (IPL) et de l'Organisation sectorielle pour le beurre (OSB) au sein de l'Interprofession du lait de centrale (ILC).
- **Communication:** Le succès de la stratégie dépendra essentiellement du soutien des producteurs et de leurs organisations. Sa mise en oeuvre doit se dérouler en partenariat avec tous les acteurs de la branche et les entreprises.



L'enjeu du pool national de vente de lait

Le pool national de vente de lait doit être une corporation indépendante soutenue par les organisations intéressées, mais les activités opérationnelles resteront du ressort des structures existantes (pools régionaux, par ex. Prolait, Miba, ZMP, Lobag et Nordostmilch). Ce modèle offre la garantie d'une concentration simple et bon marché du lait commercialisé via le pool. Les prochaines décisions concernant la création de cette structure sont attendues au printemps 2008.

Situation internationale

Les négociations de l'OMC n'ont pas abouti en 2007, tant les positions des blocs économiques et des groupes d'intérêt étaient divergents. Cela n'empêche pas des pans entiers de l'économie de pousser toujours à la libéralisation. Le problème, en l'occurrence, c'est que l'agriculture est uniquement considérée comme un «moyen de paiement».



Le Fonds de soutien PSL

Le Fonds de soutien PSL permet de régulariser les variations saisonnières de la production laitière, de soutenir de manière ciblée les exportations de fromage et de crème dans l'Union européenne, d'abaisser les prix du lait écrémé excédentaire provenant de la production de beurre et de crème et de corriger les excédents imprévus du marché.

Il faut relever que le prix obtenus pour les exportations de poudre de lait et de protéines de lait a permis une utilisation très restreinte du Fonds de soutien en 2007. D'ailleurs, au vu de l'évolution favorable de ce marché, aucun montant n'a été budgété pour 2008. L'accent a été mis cependant sur la graisse de lait. Il s'agit avant tout de renforcer le label "Suisse garantie" et de mettre l'accent sur la découverte de nouveaux débouchés en collaboration avec les partenaires du secteur fromager.

Nous présentons ci-après l'utilisation du fonds en 2007 et le budget 2008 :



Utilisation des fonds 2007 et budget 2008 (en mio fr.)

	<i>Utilisation des fonds 2007</i>	<i>Budget 2008</i>
Charges :		
Poudre de lait		
Exportations poudre de lait écrémé	-0.40	---
Exportations de protéines de lait	1.70	---
Exportations poudre de lait entier	---	---
Total poudre de lait	1.30	---
Crème		
Exportations de crème vers l'UE	2.90	---
Placement de crème dans les glaces	4.50	5.00
Mesures Loi chocolatière	0.20	0.50
Crème transformée en beurre	9.40	14.00
Total crème	17.00	19.50
Fromage		
Développement du marché UE	2.60	2.60
Promotion des exportations	5.00	4.45
Fromage autres mesures	0.40	---
Fromage d'alpage	---	2.00
Total fromage	8.00	9.05
Total produits laitiers (montant arrondi)	26.30	28.55
Divers		
Administration du Fonds, impôts	0.17	0.17
Fluctuations du marché	1.00	2.00
Charges extraordinaires	0.94	0.68
Total Divers	2.11	2.85
Total des charges (montant arrondi)	28.41	31.40
Recettes :		
Contributions des producteurs de lait	28.80	16.50
Remboursement Fonds importation beurre	2.65	---
Remboursement fromage d'alpage	0.32	0.32
Recettes extraordinaires	0.20	---
Total des recettes	31.97	16.82
Excédent de recettes /dépenses	3.56	- 14.57
Report de l'exercice précédent	0.79	4.35
Solde	4.35	- 10.22

Source : PSL, Berne



Le Fonds du marketing

Le Fonds de marketing vise la promotion économique globale des ventes de lait et de produits laitiers par le biais d'un marketing générique. La communication générique et la publicité de marque se complètent et se renforcent mutuellement. La Confédération reconnaît l'importance de la promotion des ventes en faveur des produits agricoles en lui accordant un soutien financier. Le budget du Fonds avoisine les 28 millions de francs dont plus de 16 proviennent de la cotisation des producteurs (0,525 ct/kg), 7 de la Confédération et le solde de recettes facturées.

Une étroite collaboration est prévue avec l'entreprise Agromarketing Suisse assurant la coordination des mesures de marchés pour l'ensemble des branches agricoles affiliées (notamment la viande). C'est à ce niveau qu'est mise en place la marque "Suisse Garantie" mettant en avant la qualité des produits suisses sur la base des exigences déjà élevées de la Confédération. Cette marque assure en plus que les produits sont non-OGM.



Une commission "marketing" regroupant des membres du comité central et des spécialistes externes assure le suivi du travail. Le directeur de la FLN, M. D. Geiser, en fait partie depuis 2005.

Les mesures les plus connues du Fonds de marketing de PSL sont :

- ⇒ la vache LOVELY (publicité)
- ⇒ la Journée du lait (en collaboration avec les Jeunes éleveurs)
- ⇒ la Journée du lait à la pause (en collaboration avec les paysannes)
- ⇒ promotion du beurre
- ⇒ édition de documentation pour les écoles
- ⇒ présence dans les manifestations avec les bars à lait et la beurrerie
- ⇒ journal "Le menu" (recettes de cuisine suisse avec des produits suisses)
- ⇒ site internet www.swissmilk.ch
- ⇒ développement de la marque "SUISSE GARANTIE"
- ⇒ participation à des projets régionaux, etc.





Les activités de la FLN

Les assemblées des délégués

L'assemblée ordinaire des délégués s'est tenue le **5 avril 2007 à Savagnier**. A l'occasion du 100^e anniversaire de la fédération des Producteurs suisses de lait, un programme spécial a été mis sur pied :

- Lait offert aux enfants du collège de Savagnier
- Apéro offert aux habitants du village et aux visiteurs
- Visite du camion semi-remorque de PSL

La presse a été conviée à une conférence en matinée avant l'assemblée. Cela a particulièrement été apprécié. L'assemblée a traité des points usuels : rapport du président, rapport du directeur, rapports financiers. Un accent particulier a été mis sur la restructuration des fédérations laitières membres de l'OP Prolait SA, soit Orlait-FLVF, la FSFL et la FLN. L'idée est de créer une nouvelle fédération reprenant la quasi totalité des activités des trois fédérations actuelles. Seule la FSFL serait transformée en société immobilière, tenant ainsi compte de son patrimoine financier important.

Une assemblée extraordinaire des délégués a été convoquée le **11 décembre 2007 aux Geneveys-sur-Coffrane**. Elle a traité des points suivants :

- Projet de fusion de la FLN avec Orlait-FLVF (principe)
- Démission de l'APLCN (producteurs ELSA NE)
- Constitution d'un pool régional de vente de lait
- Adhésion au pool national de vente de lait (principe)

La démission de l'APLCN avec effet au 1^{er} janvier 2008 a été acceptée par une majorité de 100 voix sur 108 délégués présents. Les délégués de l'APLCN se sont ensuite retirés des votes. C'est ainsi que le projet de fusion a été soutenu par 71 votants sur 76, la constitution d'un pool régional par 69 voix et le principe d'adhésion au pool national par 70 voix. Ces votes ont donc clairement confirmé la validité des options stratégiques proposées par le comité FLN et ses dirigeants.

Le comité

Le comité s'est réuni à neuf reprises en 2007. Les objets traités ont notamment été :

- ⇒ préparation de l'assemblée des délégués 2007
- ⇒ résultat des négociations du prix du lait au 1^{er} janvier 2007
- ⇒ rapprochement des fédérations Orlait-FLVF, FSFL et FLN
- ⇒ organisation de l'encaissement des cotisations fédératives
- ⇒ entrevue avec la Société de fromagerie de Lignièrès



- ⇒ demande d'adhésion de sociétés de fromagerie du Jura bernois à la Société neuchâteloise de non-ensilage
- ⇒ suivi de la situation du marché laitier
- ⇒ prise de position sur la stratégie de développement du marché laitier proposée par PSL
- ⇒ attribution des quantités supplémentaires
- ⇒ constitution d'un pool national de vente de lait
- ⇒ fusion de la FLN avec Orlait-FLVF
- ⇒ organisation de séances d'information
- ⇒ préparation de l'assemblée extraordinaire des délégués du 11 décembre 2007
- ⇒ organisation des assemblées par filière

Le comité a pris congé de MM. P.-A. Rohrbach et Ch. Flück à l'occasion de son souper de fin d'année le 20 décembre 2007. La FLN les remercie pour leur contribution tout en regrettant qu'aucun terrain d'entente n'ait pu être trouvé pour qu'un destin commun puisse être imaginé à ce stade.

Les autres réunions

Le **comité FLN élargi** (env. 30 personnes des comités FLN, APLCN, APLAJ, Non-ensileurs, prod. Milco ainsi que le directeur, le président CNAV et le chef du Service de l'agriculture) s'est réuni une fois en 2007, soit le 27 septembre. Il a pris connaissance en détail sur la stratégie de développement du marché laitier 2015 et sur le projet de fusion entre la FLN et Orlait-FLVF. M. A. Rösti, directeur de PSL, était présent pour l'occasion.

Face aux choix stratégiques dont elle a dû faire face fin 2007 à cause de l'abandon du contingentement laitier au 1^{er} mai 2009, la FLN a organisé en novembre 2007 **trois séances d'information** de haute importance:

- 7 novembre : membres de l'APLCN
- 13 novembre : futur cercle réunissant les producteurs des sociétés de fromagerie situées du Cerneux-Péquignot jusqu'à la Côte-aux-Fées
- 14 novembre : futur cercle réunissant les producteurs de la Vallée des Ponts/La Sagne, Travers, Val-de-Ruz et Littoral-Est

Les points traités ont été : situation du marché laitier, augmentation du prix du lait, projet de fusion FLN / Orlait-FLVF, stratégie PSL 2015, pool national de vente de lait, pool régional de vente de lait, renforcement de l'APLCN – démission.

Les groupements de producteurs

L'APLAJ (Association des producteurs de lait de l'Arc Jurassien), a tenu en 2007 cinq séances du comité ainsi que trois assemblées générales. En comité, les points suivants ont été débattus : suivi des négociations du prix du lait au 1.1.07, restructuration des fédérations laitières, proposition d'un candidat via la FLN au



Conseil d'administration de Cremo SA, démission d'un membre du comité, vente du lait de l'APLAJ à un ou plusieurs acheteurs, nomination d'un nouveau vice-président en la personne de M. Alain Schleppe, augmentation du prix du lait au 1^{er} novembre 2007, remise des actions Cremo SA aux producteurs.

L'assemblée générale ordinaire a eu lieu le 12 mars 2007. Elle a pris acte des négociations du prix du lait totalement décevante ayant effet au 1^{er} janvier 2007. Elle a pris connaissance du 1^{er} projet de restructuration des fédérations laitières. Une 1^{ère} assemblée extraordinaire a été organisée le 8 mai 2007 suite à la décision d'un membre de livrer son lait à ELSA dans l'objectif d'obtenir d'importantes quantités de lait "gratuites" d'ici à 2009. Cette assemblée a finalement confirmé la ligne dictée jusqu'alors par l'APLAJ de livrer à un seul acheteur, soit Cremo SA. Une 2^e assemblée extraordinaire a réuni les membres de l'APLAJ le 3 décembre 2007. Elle a apporté un soutien unanime à la stratégie poursuivie par la FLN (fusion avec Orlait et constitution d'un pool régional).

Le prix du lait APLAJ (en centimes) :	<u>dès 1.5.05</u>	<u>dès 1.1.07</u>	<u>Dès le 1.11.07</u>
Prix de base	66,75 ct	63,05 ct	69,05 ct
Supplément association	0,1 ct	0,1 ct	0,1 ct
Supplément actionnaire	0,8 ct	0,8 ct	0,8 ct
	-----	-----	-----
Prix de base avec suppléments	67,65 ct	63,95 ct	69,95 ct
	=====	=====	=====

Il convient d'ajouter ensuite le supplément pour la quantité chargée et le supplément ou la déduction en fonction des teneurs mensuelles obtenues.



Quelques chiffres de la maison ...

	2006	2005	2004	2003
Chiffre d'affaires (milliers CHF)	493'590	507'895	540'243	566'713
Cash-flow (milliers CHF)	29'066	28'262	28'924	26'595
Collaborateurs	602	600	604	617
Réception matières premières (mios kg)				
- Crème	42.6	45.3	49.3	53.4
- Beurre de fromagerie	0.1	0.1	0.1	0.1
- Lait	344.3	366.8	378.7	347.0

Source : site internet www.cremo.ch



L'APLCN (Association des producteurs de lait de consommation neuchâtelois) a réuni quatre fois son comité en 2007. Les thèmes suivants ont été abordés : négociations du prix du lait au 1.1.07, rapprochement des fédérations laitières, collaboration avec la MIBA, prise de position sur le projet de statuts de la fédération Prolait (FLN, FSFL et Orlait réunies), dissolution de la Société des intérêts agricoles du Locle, constitution du Groupement des producteurs de lait Le Locle-Les Brenets, attribution spéciale de quantités supplémentaires (projet Mozzarella), stratégie PSL 2015 et pool national de vente de lait, contrat-cadre avec ELSA 2009-2011, démission de l'APLCN de la FLN dans le but de poursuivre sa propre stratégie et ne pas empêcher la fusion des fédérations de se réaliser.

L'assemblée ordinaire des délégués a eu lieu le 14 mars 2007. A cette occasion, les délégués ont pris connaissance de l'évolution négative du prix du lait et du projet de rapprochement des fédérations laitières; une solution avec la Miba est présentée. Une 1^{ère} assemblée extraordinaire a eu lieu le 19 septembre 2007 afin de préparer les négociations du prix du lait pour l'automne ainsi que le nouveau contrat-cadre avec ELSA. La stratégie de PSL 2015 a été présentée. Une 2^e assemblée extraordinaire s'est tenue le 29 novembre 2007. La décision de démissionner de la FLN a été prise par 20 voix favorables, 3 oppositions et une abstention. L'APLCN a ainsi confirmé la politique qu'elle a définie en 1998 et dont elle tient à ne pas déroger.

La FLN a tenté à de nombreuses reprises un rapprochement de stratégie avec l'APLCN. Elle a ainsi impliqué un membre du comité de l'APLCN, également membre du comité de la FLN, dans le groupe de travail qui a planché sur la fusion des fédérations FLN, FSFL et Orlait (septembre 2006 à juin 2007). Une séance importante a eu lieu le 24 mai 2007 entre le comité de l'APLCN et une délégation du conseil d'administration de l'OP Prolait SA. Il a fallu se rendre à l'évidence : l'APLCN tient à une relation directe et privilégiée avec l'entreprise ELSA. L'idée d'une communauté de destins pour les producteurs d'une région élargie livrant à plusieurs transformateurs n'a pas pu être retenue par cette filière.

La FLN a continué le travail commencé en 2006 afin de trouver une solution dans la région du Locle. Finalement, la Société des intérêts agricoles du Locle a été dissoute pour faire place au Groupement des producteurs de lait Le Locle-Les Brenets. Ce groupement réunit les producteurs livrant leur lait directement au camion s'arrêtant à Pied-de-Martel.

Le prix du lait APLCN (en centime) :	<u>dès 1.1.07</u>	<u>dès 1.11.07</u>	<u>dès 1.1.08</u>
Prix de base	65,8 ct	70,8 ct	71,8 ct
Supplément association	0,6 ct	0,6 ct	0,6 ct
Supplément en faveur de l'amélioration des structures	1,5 ct	1,5 ct	1,5 ct
	-----	-----	-----
Prix de base avec suppléments	67,9 ct	72,9 ct	73,9 ct
	====	====	====

Il convient d'ajouter ensuite le supplément/déduction pour la quantité produite annuellement (de - 1,5 ct à + 4 ct) et le supplément/déduction en fonction des teneurs mensuelles obtenues.



Quelques chiffres de la maison ...

ESTAVAYER LAIT S.A.

Année 2007

Chiffre d'affaires	CHF 612,8 mios	Surface des bâtiments	36'700 m2
Tonnage	253 mios kg	Montants des investissements	CHF 31,2 mios
Production journalière	700 tonnes	Assortiment	550 références
Transports	Rail: 40% - Route: 60%		

Commercialisation de 52 nouveaux produits par an, soit 3,2 % du chiffre d'affaires



Source : site internet www.elsa.ch

Le groupe des producteurs Milco s'est réuni deux fois en 2007 sous l'égide de la FLN, soit le 27 mars et le 6 décembre. Les sujets traités ont été : résultat des négociations du prix du lait, rapprochement des fédérations, stratégie PSL 2015. Il convient de remarquer que 70% des producteurs de cette filière n'ont pas encore fait le choix d'une sortie anticipée du contingentement laitier.



La Société neuchâteloise de non-ensilage et le Gruyère AOC



Le comité de la Société de non-ensilage s'est réuni à trois reprises en 2007 pour traiter des affaires courantes liées aux activités de la FLN, des producteurs de l'IPG et de l'avenir de l'Association suisse des producteurs de lait de non-ensilage (ASPLNE).

Son assemblée ordinaire des délégués s'est tenue le 16 février 2007 à la Sagne. Une assemblée extraordinaire a eu lieu le 5 décembre 2007. Cette dernière a soutenu unanimement les lignes stratégiques proposées par la FLN (fusion avec Orlait et création d'un pool régional).



Situation du marché et décisions de l'Interprofession du Gruyère

Le Gruyère se porte bien. Il conserve ses parts de marché en Suisse et progresse à l'exportation. La production de Gruyère en 2007 approche les 29'000 tonnes et la barre des 11'000 tonnes d'exportation est franchie, avec une sensible augmentation sur les marchés hors UE.

La bonne situation qui a prévalu en 2006/2007 a permis d'augmenter les quantités de 3%, attribuées exclusivement aux producteurs sortis du contingentement laitier de droit public. Par contre, aucune quantité supplémentaire n'a été octroyée pour l'année 2007/2008. Il s'agissait de laisser le marché absorber la hausse du prix du fromage du printemps 2007 notamment. Les délégués des producteurs de l'IPG ont en outre renoncé à livrer des quantités supplémentaires à l'industrie afin d'éviter des fluctuations importantes dans la fabrication du fromage en cours d'année.

Les efforts de positionnement du Gruyère AOC comme fromage de qualité supérieure se poursuivent. Un schéma de paiement du lait à la qualité plus restrictif que celui du droit public a été mis en place. L'Interprofession du Gruyère (IPG) a lancé un programme de recherches en collaboration avec Agroscope Liebefeld-Posieux pour mieux cerner les causes d'un problème de qualité lié aux systèmes de traite et en particulier au robot. Enfin, l'IPG participe de manière importante au financement des nouvelles entités de conseils pour les exploitations laitières et les fromageries (CASEI & ARQHA).

La protection internationale de la dénomination Gruyère est d'une importance stratégique pour l'avenir de la filière. Une entente préalable avec la France est nécessaire pour obtenir une reconnaissance européenne. Côté français, l'AOC a passé la rampe du Comité national des produits laitiers. L'adoption d'un cahier des charges restrictif devrait limiter le potentiel de production du Gruyère français, ce qui est dans l'intérêt de la filière suisse.

L'adhésion de l'entreprise Cremo à l'IPG renforce le degré d'organisation de la filière. L'IPG poursuit sa lutte contre les copies. Elle doit également faire preuve de rigueur à l'interne pour faire respecter le cahier des charges et notamment pour ce qui a trait à l'étiquetage.

Vie des sociétés

La Société de fromagerie de Chézard-St-Martin a inauguré sa nouvelle fromagerie à la Taille à Cernier le 16 août 2007 puis lors de la "Fête la Terre".

Les sociétés de fromagerie de la région de la Brévine planche sur un projet de caves d'affinage en commun. En effet, plusieurs sociétés font face à des décisions d'investissement pour la rénovation de leurs caves actuelles.

La société de fromagerie de Lignièrès a quitté la FLN avec effet au 1^{er} mai 2007. En effet, la majorité de ses membres se sont affiliés à l'OPU Chasseral.



Production totale effective de Gruyère AOC

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Quantité (t)	25'000	26'022	27'219	28'100	28'798	28'500*
Evolution	- 10,3%	+ 4%	+ 4,6%	+ 3,2%	+ 2,3%	- 1%

Source : IPG, Pringy / * estimation

Potentiel de production de Gruyère AOC au 1^{er} mai 2007

Canton	Quantité en %	Quantité en kg	Nbre Fromagerie	Alpage en kg	Nbre Alpage
FR	50.12%	14'242'478	94	167'206	29
VD	28.81%	7'990'526	49	298'154	20
NE	9.93%	2'853'441	17		
JU	2.85%	819'234	3		
JUBE + al. 1	4.98%	1'413'351	10	19'200	3
BE	1.61%	463'262	6		
Autres cantons	1.70%	490'227	7		
Total	100%	28'272'519	186	484'560	52

Source : IPG, Pringy / En kilo de fromage

Production bio : 830'116 kg

Prix du lait et du fromage

Les négociations du prix du lait de Gruyère AOC suite à la hausse du prix du lait à l'industrie de 6 ct/kg, ont permis d'obtenir une adaptation du prix au producteur et de la marge du fromager, et de réadapter la contribution à l'IPG à fr. 1,30 par kilo de fromage (80 ct en réalité pour l'IPG et 50 ct pour le marketing des affineurs). La hausse du prix du lait au producteur au 1^{er} novembre 2007 est de 5 ct/kg.

A partir de ...	<u>nov. 02</u>	<u>mai 04</u>	<u>mai 05</u>	<u>Janv. 07</u>	<u>Nov. 07</u>
Prix indicatif (ct/kg lait) payé aux producteurs (sans la prime de non-ensilage)	80,3	79,3	78,57	76,64	81,64
Prix du fromage (sortie fromagerie) en francs par kilo fromage	8,50	8,50	8,554	8,76	9,40
Contribution à l'IPG en francs par kilo fromage	1,30	1,30	1,27	1,25 ⁵	1,30

La contribution de la filière à l'IPG est perçue entre le départ des meules de la fromagerie et l'arrivée de celles-ci chez l'affineur.



La gestion des quantités

Exploitations avec production de lait commercialisé

Evaluation par canton

Année laitière 2006/2007 Exploitations	Producteurs	Lait commercialisé kg	Livraisons de lait moyennes kg	Superficie moyenne ha	Nombre moyen de vaches UGB
Zurich	1'611	212'580'223	132'037	23.8	22.3
Berne	7'547	616'271'971	81'690	17.2	15.5
Lucerne	2'986	347'463'607	116'364	17.2	20.2
Uri	217	11'016'156	50'766	11.5	12.2
Schwyz	853	67'952'503	79'663	15.9	16.9
Obwald	528	34'610'032	65'549	12.5	15.0
Nidwald	358	25'241'751	70'508	13.2	15.5
Glaris	290	19'691'269	68'851	19.6	17.3
Zoug	356	48'151'067	135'256	21.8	23.8
Fribourg	2'056	311'639'692	151'576	27.1	25.0
Soleure	757	89'704'526	118'500	26.4	20.7
Bâle-ville/Bâle campagne	453	58'801'569	129'805	27.3	22.6
Schaffhouse	151	21'140'005	140'000	34.7	23.2
Appenzell Rhodes extérieures	499	45'919'243	92'207	18.2	18.1
Appenzell Rhodes intérieures	402	30'749'395	76'491	14.3	15.4
St-Gall	2'868	304'181'366	106'209	19.0	19.9
Grisons	759	59'811'304	78'803	26.6	16.6
Argovie	1'312	174'290'892	132'844	23.2	21.7
Thurgovie	1'521	243'058'425	160'859	22.0	25.3
Tessin	221	16'365'381	74'051	25.2	18.7
Vaud	1'487	213'236'619	143'787	32.9	24.6
Valais	733	34'355'573	46'870	17.5	12.5
Neuchâtel	575	85'066'512	150'029	42.5	26.7
Genève	14	2'557'705	182'693	51.3	29.7
Jura	618	92'916'509	150'350	40.3	25.5
Suisse	29'172	3'166'773'297	106'904	21.7	19.6

Source : OFAG, section du contingent, Berne

En Suisse, le nombre de producteurs a baissé de 1'510 de l'année laitière 04/05 à 05/06, soit une évolution structurelle de **4,8%**. Le contingent moyen est passé de 97'210 à 100'761 kg.

Contingentement laitier : statistiques

Année laitière 2006/2007 Exploitations	Producteurs Nombre	Contingent de base kg	Contingent supplémentaire kg	Lait commercialisé kg	SAU moyenne ha	Nombre de vaches UGB	Contingent de base moyen kg	
LOBAG, Ostermundigen	01	3'468	228'648'622	2'670'000	229'714'988	15.0	14.0	65'931
ZMP, Luzern	03	169	15'864'107	434'000	16'016'541	14.3	18.1	93'870
TMP, Weinfelden	05	612	76'316'515	2'468'000	80'351'569	20.2	22.6	124'700
MIBA, Basel	06	117	11'935'657	254'000	11'893'412	27.6	20.6	102'014
F.S.F.L., Bulle	07	264	27'451'192	204'000	27'436'685	21.4	20.2	103'982
MPM, Suhr	08	131	13'322'113	308'000	13'420'861	20.2	18.8	101'696
FLN, Cernier	09	83	12'950'110	132'000	12'912'610	43.2	27.6	156'025
FLV / WMV, Sierre	10	188	6'203'403	10'000	6'341'219	16.6	11.4	32'997
LRG, Plan-les-Cuates	11	124	19'827'149	40'000	19'099'709	37.1	26.9	159'896
LATI, S. Antonino	12	44	2'216'122	6'000	2'040'793	23.8	16.2	50'366
Orlait, Le Mont s/Lausanne	21	201	21'867'212	76'000	21'159'247	30.1	21.0	108'792
VMMO, Gossau	24	2'904	259'726'020	5'070'000	267'581'330	18.4	18.2	89'437
Suisse	8'305	696'328'222	11'672'000	707'968'964		18.4	17.0	83'886

Source : OFAG, section du contingent, Berne



Exemption du contingent : statistiques

Année laitière 2006/2007			Producteurs	Quantité de base	Contingent supplémentaire	Quantité supplémentaire	Lait commercialisé	SAU / exploit.	Vaches / exploit.
			Nombre	kg	kg	kg	kg	ha	UGB
Organisation de producteurs			n°						
OP	Federazione Ticinese Produttori di Latte	201	182	16'879'731	70'000	800'000	16'851'182	27.8	19.6
OP	Zentralschweizer Milchproduzenten	202	4'054	412'314'916	7'288'000	2'757'000	418'343'185	16.5	19.0
OP	LOBAG	203	3'041	264'961'701	2'757'000	7'618'724	272'906'740	17.6	16.5
OP	Nordostmilch AG	204	2'102	230'519'450	4'106'000	4'794'300	239'078'548	23.2	20.8
OP	Prolait SA	205	2'696	433'577'686	1'836'000	16'366'538	444'516'607	33.4	26.7
OP	MIBA	206	2'067	261'565'489	3'456'000	3'079'600	265'667'350	32.6	22.7
OP	Biomilchpool GmbH	207	685	55'008'778	754'000	-	54'880'328	22.7	17.5
OP	Fédération laitière valaisanne	208	658	46'662'519	62'000	-	44'224'047	20.6	14.7
OP	Ostschweiz	209	755	85'858'172	1'751'000	9'693'750	96'032'118	22.1	21.5
Organisation producteurs-utilisateur									
OPU	LE MARECHAL	301	11	2'416'246	40'000	300'000	2'703'907	31.3	29.3
OPU	Thur Milch Ring AG	302	159	26'274'895	660'000	3'450'250	29'517'241	24.5	27.2
OPU	Bodensee Milch	303	159	23'413'455	942'000	1'700'000	26'154'043	19.8	25.5
OPU	Schwyzer Milch	304	319	21'777'602	212'000	1'062'825	22'990'117	14.6	15.9
OPU	Berner Emmi Milchproduzenten (Bemo)	305	795	85'671'736	1'662'000	2'000'000	88'554'982	19.5	18.3
OPU	GAE et Estavayer Lait SA	306	319	43'423'940	314'000	3'000'000	44'835'334	37.6	24.8
OPU	MIMO Emmi-Mittellandmolkerei-Lieferanten	307	1'034	133'794'906	2'056'000	3'485'000	136'434'299	23.6	21.5
OPU	Swiss Premium Milk	308	161	18'649'025	274'000	-	19'072'647	23.0	21.8
OPU	Gourmino Plus	309	158	23'656'085	968'000	1'400'000	25'893'327	20.2	25.5
OPU	Mittelthurgau	310	111	17'750'140	528'000	2'250'000	19'869'294	23.6	26.2
OPU	Chasseral	311	203	23'784'655	-	1'160'094	24'719'397	32.5	21.4
OPU	Bachthalkäserei Girenbad	312	8	1'110'372	10'000	90'000	1'185'297	23.3	23.3
OPU	Ostschweiz	313	231	22'021'340	540'000	8'000'000	28'231'676	20.6	22.7
OPU	Biedermann / Züger	314	223	31'981'185	836'000	1'740'000	34'935'998	23.0	26.0
OPU	Strähl	315	64	12'152'829	404'000	1'180'000	13'166'769	25.6	30.0
OPU	Zentral-/Nord- und Ostschweiz (ZeNoOs)	316	613	72'210'363	1'346'000	2'000'000	74'405'132	22.5	22.5
OPU	Bergkäsereien Untervaz-Savognin	317	31	2'743'909	46'000	330'000	3'154'660	29.9	18.5
OPU	NapfMilch AG	318	28	2'005'804	10'000	-	2'012'064	16.6	17.0
Total Organisations de producteurs			16'240	1'807'348'442	22'080'000	45'109'912	1'852'500'105	23.3	20.4
Total Organisations producteurs-utilisateur			4'627	564'838'487	10'848'000	33'148'169	597'836'184	23.1	21.9
Total Organisations exemptées 1)			20'867	2'372'186'929	32'928'000	78'258'081	2'450'336'289	23.2	20.7

Source : OFAG, section du contingent, Berne

Statistique des exploitations produisant du lait membres de la FLN selon système de gestion des quantités

Etat au 31.12.2007

Règlement	Nombre de producteurs	Quantité sous contrat*
OP Prolait SA	248	39,2
GAE	220	33,0
Contingentement laitier	82	12,1
TOTAL	550	84,3

* en millions de kilos de lait



PROLAIT – Plate-forme laitière de Suisse occidentale

L'investissement à Cremo SA

Prolait – Plate-forme de Suisse occidentale a été créée au mois d'octobre 2002 ; un de ses buts principaux a été *"d'investir dans des outils de transformation performants pour assurer à long terme une bonne mise en valeur du lait dans la région concernée"*. A fin janvier 2005, cet objectif a été entièrement concrétisé par la mise à disposition de 34 millions de francs à Cremo SA (cantons, fédérations, PSL). La construction de la centrale des poudres par Cremo SA sur le site de Villars-sur-Glâne est en cours et sera opérationnelle dans le courant de l'année 2008. Les premiers remboursements de prêts aux cantons ont débuté en 2006 déjà. Le plan de financement impliquant les quatre fédérations laitières (Lobag, FSFL, Orlait-FLVF et FLN) s'étend jusqu'en 2018.

Il convient aussi de rappeler que Prolait – Plate-forme de Suisse occidentale poursuit les buts suivants :

- gérer les volumes de production en fonction des besoins du marché;
- participer à la commercialisation, la collecte et le transport du lait jusqu'aux usines de transformation;
- promouvoir la qualité du lait.

C'est pour cela qu'Orlait-FLVF et la FLN ont souscrit à la stratégie de développement du marché laitier de PSL. Afin de la réaliser et face au désengagement quasi total de la Confédération sur le marché laitier dès 2009, il est devenu indispensable de gérer la matière première jusqu'aux usines de transformation.

Organisation et relations avec les cantons

L'assemblée des délégués de Prolait – Plate-forme de Suisse occidentale, présidée par M. Walter Balmer (Lobag, sortant) s'est réunie le 15 mai 2007 en présence des représentants des autorités cantonales et des représentants de Cremo SA; MM. J.-P. Stirnimann (FSFL) et R. Sahli (Lobag) ont intégré le Conseil d'administration. M. Benjamin Henchoz (Orlait) a été nommé président. Une visite du chantier de la réception du lait et de la nouvelle tour de séchage de Cremo a été faite à cette occasion. Le Conseil d'administration a été convoqué à une seule reprise le 24 août 2007; M. Robert Sahli de Nods a été nommé vice-président. Les autorités cantonales ont été informées des travaux liés à la stratégie PSL 2015 et à la mise en place de la commercialisation du lait à deux reprises, soit les 24 août et 21 novembre 2007.



OP PROLAIT SA

La gestion des quantités

L'assemblée des actionnaires s'est déroulée le 28 mars 2007 à Bôle (NE). Deux nouveaux membres sont venus compléter le Conseil d'administration : MM. D. Flotron (Orlait) et F. Marchand (FSFL). Le président est M. Benjamin Henchoz (Orlait).

Le Conseil d'administration s'est réuni à 9 reprises en 2007. Les séances sont organisées par tournus dans les régions. Le conseil a traité notamment les sujets suivants :

- ⇒ Demandes de quantités supplémentaires
- ⇒ Restructuration des fédérations
- ⇒ Adaptation et application du règlement de gestion des quantités
- ⇒ Nomination de M. A. Aeby (FLN) à la vice-présidence
- ⇒ Stratégie de développement du marché laitier après 2009
- ⇒ Mise aux enchères des quantités disponibles

Deux assemblées des groupements de producteurs, regroupant 81 délégués représentant les différentes filières de commercialisation du lait de l'OP Prolait SA, ont eu lieu les 28 mars et 3 juillet 2008. Le règlement de gestion des quantités a été modifié à la seconde afin de permettre une répartition des quantités supplémentaires en fonction de la demande dès qu'elles sont supérieures à 5% par projet.

Première mise aux enchères de l'OP Prolait SA

En octobre 2007, une première mise aux enchères a été organisée pour les producteurs de lait de centrales (fournisseurs de lait à Cremo, Milco et Nestlé). Au total, le nombre de mises (maximum trois par exploitant) s'est élevé à 449 pour un volume de lait de 7,6 mio de kg. Selon le calcul prévu dans le règlement, le volume à disposition a été finalement réparti à 42 producteurs qui avaient misé à un prix de **20 cts** pour un volume total de 667'000 kg. Ces producteurs ont donc obtenus 82,03 % de leur volume misé au prix convenu. Les importants volumes misés face aux volumes à disposition, beaucoup plus faibles, rendent l'exercice difficile. Toutefois, l'objectif de rendre moins onéreux l'acquisition de droits de produire a été entièrement atteint.

Rapprochement des fédérations Orlait-FLVF, FLN et FSFL

C'est dans le cadre de l'OP Prolait SA qu'un groupe de travail a été mis sur pied suite à la décision unilatérale de la FSFL, début septembre 2006, d'engager les discussions sur une fusion des trois fédérations. MM. A. Aeby et Ch. Flück y ont participé activement pour la FLN. Très rapidement, des statuts ont été élaborés. Par les positions sans concession de la FSFL, les questions du siège de la nouvelle fédération et de l'intégration des organisations ayant un règlement de gestion des quantités différents ont enlisé les débats. La stratégie PSL 2015 a donné un bon argument à la FSFL pour quitter le bateau en juillet 2007. Orlait-FLVF et FLN ont continué le débat du rapprochement dans un nouveau cadre qui a conduit aux propositions de fusion des deux sociétés et à la constitution d'un pool régional de vente de lait.



Financement de la défense professionnelle laitière et des fonds spéciaux

Dès le 1^{er} mai 2007 :

Fonds marketing	0,525 ct	}	1,915 ct/kg
Swiss Cheese marketing	0,2 ct		
Fonds de soutien	1,0 ct		
Cotisation PSL	0,15 ct		
Cotisation USP	0,04 ct		
Cotisation FLN	0,2 ct	(-0,05 ct)	
TOTAL	2,115 ct		
	=====		
	=====		

La cotisation de 0,05 ct/kg destinée au financement des liquidités permettant à la FLN d'acquérir des actions Cremo via Prolait, a été supprimée conformément à la planification établie. La cotisation au Fonds de soutien de PSL a été abaissée à 0,7 ct au 1^{er} septembre 2007 puis à 0,5 ct dès le 1^{er} janvier 2008.

Le lait et les enfants ...



Le petit Lulu



Les représentations

Le comité FLN

M. André AEBY	Président	
M. Charles FLÜCK	Vice-président, APLCN	Jusqu'au 31.12.2007
M. Pierre-André HAINARD	Fromageries	
M. Pierre-André ROHRBACH	APLCN	Jusqu'au 31.12.2007
M. Romane BOTTERON	Fromageries	
M. Christophe TANNER	APLAJ	
M. Nicolas JEANNERET	Prod. Milco	
M. Daniel GEISER	directeur, invité	

Le comité APLCN

M. Willy GEISER	Président
M. Charles FLÜCK	Vice-président
M. Pierre-André ROHRBACH	membre
M. Pierre-Alain OPPLIGER	membre
M. René JEQUIER	membre
M. Daniel GEISER	secrétaire
M. André AEBY	invité

L'APLCN a démissionné de la FLN avec effet au 1^{er} janvier 2008.

Le comité APLAJ

M. Christophe TANNER	président	
M. Alain SCHLEPPI	vice-président	
M. Pierre-Etienne CUCHE	membre	
M. Claude-Alain HAUSSENER	membre	Jusqu'au 30.4.2007
M. Gilles VON ALLMEN	membre	Dès le 5.3.2008
M. Jean-Maurice VUILLIOMENET	membre	
M. Daniel GEISER	secrétaire	
M. André AEBY	invité	

Le comité de la Société neuchâteloise de non-ensilage

M. André AEBY	président
M. Romane BOTTERON	vice-président
M. Claude CHEDEL	secrétaire
M. Pierre CUCHE	caissier
M. Valentin ROBERT	membre
M. Pierre-André HAINARD	membre
M. Daniel GEISER	invité



Représentants FLN au comité de la CNAV

M. André AEBY	membre, également au comité-directeur de la CNAV
M. Christophe TANNER	membre
M. Pierre-André ROHRBACH	membre

Délégués FLN à l'assemblée des producteurs de l'Interprofession du Gruyère

M. André AEBY	membre du comité de l'Interprofession président du groupement des producteurs IPG
M. Pierre-André HAINARD	représentant des producteurs
M. Daniel GEISER	Invité

Le président, M. André AEBY, est en outre membre des organes suivants :

- Conseil d'administration de Prolait
- Conseil d'administration de OP Prolait SA
- Commission agricole de l'Etat de Neuchâtel
- Commission de reconnaissance des exploitations agricoles
- Comité du SICL Neuchâtel-Fribourg
- Délégué à l'assemblée de l'Interprofession du lait de Centrale
- Comité de l'Association suisse des producteurs de lait de non-ensilage

Bureau de la FLN

M. Daniel GEISER	Directeur	100%
Mme Catherine ROHRBACH	Secrétaire	50%

Table des abréviations

APLAJ	Association des producteurs de lait de l'Arc Jurassien (Cremo)
APLCN	Association des producteurs de lait de consommation neuchâtelois (ELSA)
ASPLNE	Association suisse des producteurs de lait de non-ensilage
CNAV	Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture
FSFL	Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie
GAE	Gestion du lait APLCN-ELSA (OPU ELSA)
IPG	Interprofession du Gruyère
LOBAG	Fédération laitière bernoise et environs
OPU	Organisation de producteurs-utilisateur
OP	Organisation de producteurs
Orlait	Fédération laitière Vaud-Fribourg (Orlait – FLVF)
PSL	Fédération des producteurs suisses de lait

Cernier, mars 2008